

La

# Semaine Religieuse

DE

## Québec

VOL. XX

Québec, 5 octobre 1907

No 8

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

### SOMMAIRE

— o —

Calendrier, 113. — Les Quarante-Heures de la semaine, 113. — L'Église de Québec au Souverain Pontife, 114. — Monseigneur Rouleau, 117. — Chronique diocésaine, 117. — Cinquantenaire de l'École Normale Laval, 119. — En français, 120. — Prix de l'abonnement, 121. — Où l'on voit l'œuvre de la Vierge Immaculée, 121. — La vie religieuse et sociale en Amérique du Sud, 125. — Bibliographie, 126.

### Calendrier

— o —

6	DIM.	b	XX apr. Pent. et 2 oct. <b>SOL. DU TRES SAINT-ROSAIRE</b> , <i>dbl. 2 cl.</i> <i>Kyr. de la Ste Vge. II Vêp., mém. du suiv., de S. Bruno</i> <i>( II Vêp. ), du dim. et de pl. martyrs ( Istorum. )</i>
7	Lundi	†b	S. Marc, pape et confesseur.
8	Mardi	b	Ste Brigitte, veuve.
9	Merc.	†r	SS. Denis, évêque, et ses SS. Compagnons, martyrs.
10	Jeudi	†b	S. François de Borgia, confesseur.
11	Vend.	†vr	De la férie.
12	Samb.	†b	De l'Immaculée Conception.

### Les Quarante-Heures de la semaine

— o —

6 octobre, Leeds. — 7, Saint-Lambert. — 8, Saint-Magloire.  
— 9, Ange-Gardien. — 10, Saint-Malachie. — 11, Saint-Lazare.  
— 12, RR. PP. Jésuites, Québec.

## L'Eglise de Québec au Souverain Pontife

— o —

A SA SAINTETÉ LE PAPE PIE X

Très Saint Père,

Je ne saurais taire la satisfaction profonde et le sentiment de respectueuse admiration pour le Chef vénéré de la sainte Eglise que m'a causés la lecture de l'important décret par lequel la Sacrée-Congrégation du Saint-Office, sous l'inspiration si sage de Votre Sainteté et avec son officielle sanction, vient de condamner soixante-cinq propositions erronées, empruntées aux écrits de divers auteurs modernes.

Ce grand acte pontifical, que les meilleurs esprits appelaient de tous leurs vœux, fera époque dans les annales de l'Eglise catholique dont il formera l'un des plus beaux et des plus glorieux chapitres.

Naguère, l'un des plus illustres prédécesseurs de Votre Sainteté, Pie IX, de sainte mémoire, dans son immortel *Syllabus*, dont les échos retentissent encore par le monde, flétrissait solennellement les erreurs les plus accréditées de son temps et faisait, par là, heureusement échec aux systèmes rationalistes qui, sous différentes formes, menaçaient très sérieusement de tuer la foi dans les âmes et de bannir de la société toute idée religieuse.

Ces mêmes erreurs, fruits malsains d'une raison orgueilleuse et d'une science incomplète et impatiente de tout frein, ont pris depuis cette époque de nouveaux développements.

Se couvrant tantôt du manteau trompeur de la « haute critique », tantôt du séduisant dehors d'une philosophie ondoyante, relativisme commode et évolutionnisme soi-disant progressif, elles se sont, par de diaboliques desseins, attaquées à la notion fondamentale de la foi. Elles ont fait des dogmes chrétiens un produit du travail subjectif de la conscience et de la vérité elle-même, un caméléon à changeantes couleurs. Elles ont porté atteinte au magistère sacré de l'Eglise; elles ont battu en brèche l'inviolable autorité des divines Ecritures et des traditions autorisées par lesquelles il a plu à l'Esprit Saint de nous manifester la vraie doctrine. Déjà, parmi les catholiques

enclins aux nouveautés dangereuses et aux concessions doctrinales, ces aberrations de l'esprit de mensonge faisaient de trop nombreuses victimes.

Votre Sainteté a vu le mal et en a mesuré toute l'étendue. Sans tarder, dans sa prévoyante sagesse, Elle a, contre ce flot montant de l'erreur, élevé l'infranchissable digue de sa parole apostolique, et c'est ce qui donne au décret *LAMENTABILI SANE EXITU* un caractère de particulière et remarquable opportunité.

Mélant mon humble voix à l'hymne de reconnaissance que le monde catholique tout entier fait, en ce moment, monter vers la Chaire auguste de Saint-Pierre, je suis heureux, Très Saint Père, de déposer à vos pieds, avec l'hommage de ma joie si vive et de celle de tout mon clergé, l'adhésion pleine et entière aux enseignements de Votre Sainteté de l'Université catholique dont je suis le Chancelier, adhésion attestée par le Recteur de cette institution, ainsi que par les doyens des Facultés.

Certes, l'Université Laval, comblée de tant de bienfaits par le Saint-Siège auquel elle doit son existence canonique, s'est toujours efforcée de marcher dans les voies de l'orthodoxie et de ne rien enseigner qui fût contraire aux doctrines romaines. Mais désormais, plus encore, si c'est possible, que par le passé, elle s'appliquera avec un soin jaloux à mettre en lumière et à défendre, au besoin, ces doctrines salutaires. Elle se fera un devoir d'inspirer à ses élèves, avec l'amour de la théologie et de la philosophie traditionnelles si hautement recommandées par Votre Sainteté et son prédécesseur immédiat, Léon XIII, une instinctive horreur pour les nouveautés dogmatiques et foliques, pour ces opinions subversives dont des hommes de talent, dans des livres spéciaux et des écrits pleins d'audace, se font çà et là les zélés propagateurs.

En déposant, Très Saint Père, entre vos mains bénies cette profession de foi de l'Église de Québec et de notre chère Université, j'implore humblement de Votre Sainteté pour mon diocèse et les institutions qui en sont l'âme, sa paternelle et bienveillante bénédiction.

Sceau de  
l'Archevêché

† Louis-Nazaire, arch. de Québec,  
Visiteur et Chancelier de l'Université.

Sceau de  
l'Université

O.-E. Mathieu, ptre,  
Recteur de l'Université.  
J.-C. K.-Laffamme, P. A.,  
Doyen de la faculté des Arts.  
L.-A. Pâquet, P. A.,  
Doyen de la faculté de Théologie.  
Michael Ahern, M. D.,  
pro-Doyen de la faculté de Médecine.  
L.-P. Sirois,  
pro-Doyen de la faculté de Droit.

Québec, 15 août 1907.

A S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Si une lettre émanant d'une classe quelconque de prêtres ou d'hommes distingués, pour protester de leur intention de suivre entièrement les enseignements communiqués par le Siège apostolique, a coutume de réjouir le Souverain Pontife, combien plus agréables sont pour lui les protestations de ce genre, lorsqu'elles viennent des prêtres et des hommes illustres qui, dans une université, exercent la charge publique d'enseigner les sciences sacrées ou profanes.

En effet, de la chaire des docteurs, comme de sa source l'amour de la vérité ou de l'erreur se répand très facilement dans l'esprit des auditeurs. Vous pouvez par là comprendre toute la joie éprouvée par le Souverain Pontife à la lecture de la lettre que, sous votre direction, lui ont adressée les Doyens de votre Université: lettre dans laquelle, d'une seule voix et dans un même esprit d'obéissance, ils déclarent qu'ils ne souffriront jamais que, dans cet asile des sciences sacrées, l'on cesse d'adhérer au Décret récemment publié par le Siège apostolique et condamnant ouvertement les principales erreurs modernes mises en vogue par les auteurs de doctrines nouvelles. Par cette noble démarche, ces maîtres vigilants font voir, en effet, combien condamnable est cet art critique qui, loin d'unir les esprits à Dieu, les en sépare.

Le Souverain Pontife, heureux de constater de telles dis-

positions, les loue fortement, et implorant pour vous du Père des lumières des grâces de toutes sortes, Il vous accorde très affectueusement la Bénédiction apostolique.

Je profite volontiers de cette occasion favorable pour vous assurer de l'attachement avec lequel je suis,

de Votre Grandeur,

le très dévoué,

(Signé) R. Card. Merry del Val.

Rome, 29<sup>e</sup> jour d'août,

Année 1907. (1)

---

### Monseigneur Rouleau

---

Lorsque Mgr l'Archevêque annonça, au cours du banquet des Noces d'or de l'Ecole normale Laval, que le Souverain Pontife avait bien voulu conférer à M. le Principal la dignité de Prélat de la Maison de Sa Sainteté, cette heureuse nouvelle fut accueillie par d'enthousiastes acclamations. Une semblable ovation se produisit, lorsque Mgr Mathieu, prenant la parole après Sa Grandeur, conféra au vénéré Principal, au nom de l'Université Laval, le titre de docteur en Philosophie.

Il y a si longtemps, plus d'un tiers de siècle, que Mgr Rouleau travaille à cette œuvre de la formation chrétienne des instituteurs et des institutrices, qu'il s'est pour ainsi dire identifié avec cette institution. Aussi les anciens élèves de l'Ecole regardent, pour ainsi dire, comme faits à eux-mêmes ces honneurs imérités qu'a reçus le directeur de la grande famille normalienne.

Au nouveau et digne Prélat, nous offrons nous-même nos félicitations les plus vives et les plus sincères.

---

### Chronique diocésaines

---

Par décision de S. G. Monseigneur l'Archevêque, ont été nommés :

---

(1) Il serait sans doute superflu de faire remarquer à nos lecteurs que, en publiant ces documents si vénérables, la *Semaine religieuse* leur offre une primeur de grand prix. R.É.D.

A L'ARCHEVÊCHÉ — *Aux archives* : M. l'abbé Lionel Lindsay, secrétaire-archiviste ;  
*Secrétariat* : M. l'abbé Eug.-C. Q.-Laflamme, secrétaire ;  
*Officialité* : M. l'abbé Eug.-C. Q.-Laflamme, vice-promoteur et défenseur du lien matrimonial ;  
 M. l'abbé J.-Jules Laberge, chancelier.

A LA BASILIQUE : M. l'abbé Luc Larue, vicaire.

A BEAUPORT : " " G. Ouvrard, vicaire.

— M. l'abbé Ferdinand Massé, ancien vicaire à Saint-Raphaël de Bellechasse, partira bientôt pour Rome où il fera des études spéciales de Théologie. Nous croyons devoir féliciter M. l'abbé Ferdinand Garneau, curé de Saint-Roch des Aulnaies et oncle de M. Massé, de la générosité si éclairée dont il témoigne en envoyant ainsi son neveu puiser à Rome des connaissances dont il fera ensuite profiter le diocèse.

— L'assemblée annuelle des archevêques du Canada s'est tenue, à Ottawa, mercredi de cette semaine. S. G. Mgr l'archevêque de Québec, que les suites d'un refroidissement ont obligé à garder sa chambre durant plusieurs jours, n'a pu assister à cette réunion.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que, au moment où nous imprimons, Monseigneur est en bonne voie de rétablissement.

— Jeudi, le 26 septembre, après avoir célébré la sainte messe et fait le sermon de circonstance, M. l'abbé A.-Adjutor Faucher, aumônier de l'Hôtel-Dieu, a reçu les vœux de trois novices de l'Institution et il a imposé le saint habit à quatre postulantes.

Les nouvelles professes sont les Révérendes Mères Blanche Gaboury, dite de Saint-Léon (Québec) ; Philomène Martin, de Sainte-Jeanne de Chantal (Carleton) ; Ombéline Pâquet, de Sainte-Colombe (Beauport).

Les quatre novices sont les Révérendes Mères Laura Sylvestre, dite de Saint-Bernardin de Sienne (Stanford) ; Blanche Michaud, de Marie de l'Eucharistie (N.-D. de Lévis) ; Augustine Jobidon, de Saint-Marc (Château-Richer) ; Alice Roy, de l'Enfant-Jésus (Rivière-Blanche).

Plusieurs membres du clergé et un grand nombre de fidèles assistaient à la cérémonie.

— Dimanche dernier dans l'après midi, en l'église de Saint-Malo, Mgr Rouleau a béni une cloche destinée à la Maison de la Providence, ainsi qu'une grande statue, en bronze, de la Sainte Vierge, que l'on a placée au-dessus de la porte principale de l'institution. Le R. P. Hugolin, franciscain, a fait le sermon de circonstance.

— Lundi matin, Mgr Rouleau a fait la bénédiction de la nouvelle chapelle de l'asile Saint-Michel-Archange, à Beauport, et y a célébré ensuite la grand'messe. Il était assisté par M. l'abbé E. Savoie, curé de Saint Gédéon (L. St J.), et par le R. P. Albert, capucin. Le P. Sauner, des missionnaires du S.-C., a prononcé le sermon.

— Jeudi de cette semaine, a eu lieu la bénédiction du département des enfants malades à l'Hôtel-Dieu. On sait que la création de cette nouvelle section, qui va rendre tant de services, est due à la charité de l'honorable M. J. Sharples, du Conseil législatif.

### Cinquantenaire de l'École normale Laval

Nous n'avons pas à raconter les fêtes qui ont marqué la célébration des Noces d'Or de l'École normale Laval. Le public a été déjà abondamment renseigné là-dessus. Nous voulons dire seulement, d'accord avec tout le monde, qu'elles ont été admirablement réussies, à tout point de vue.

Des centaines et des centaines d'anciens professeurs et régents, d'anciens et d'anciennes élèves sont accourus de tous les points du pays, et ont passé ensemble deux belles journées, sous l'aile de l'*Alma Mater*, au monastère des Ursulines comme à la maison du chemin Sainte-Foy.

Les décorations étaient soignées, le programme convenablement chargé, l'organisation évidemment parfaite, puisque tout a si bien marché. La chaleur de l'accueil, la cordialité des rapports, l'éloquence, la musique : a-t-il manqué quelque chose à ces solennités ?

Pour nous — car une gracieuse invitation nous a permis de prendre part à ces fêtes, à titre d'ancien régent ! — ce qui nous a frappé plus que tout le reste et ce que nous recueillons comme un précieux souvenir, c'est l'esprit nettement et franchement chrétien qui a marqué les nombreux discours prononcés pendant ces deux jours. Ministres de l'Etat, hauts fonctionnaires de l'Instruction publique, et autres laïques des professions les plus diverses : tous les orateurs ont tenu à signaler avec bonheur l'harmonie avec laquelle, en notre province, l'Eglise et l'Etat s'occupent de l'éducation et la dirigent dans l'esprit le plus chrétien et le plus national. Il est bien connu que, chez nous, le corps enseignant, qu'il soit laïque ou qu'il

soit congréganiste, offre les meilleures garanties pour la formation chrétienne des enfants ; et l'administration civile a la sagesse de favoriser cet excellent état de choses, loin de vouloir y mettre obstacle. Comme nous devons remercier Dieu qu'il en soit ainsi, connaissant surtout qu'il n'en est pas de même chez toutes les nations.

D'après l'esprit qui s'est manifesté à tout instant durant les fêtes de notre Ecole normale, nous avons lieu d'espérer que longtemps encore — et même toujours, espérons-le, — l'idée religieuse restera unie, dans l'école de chez nous, à l'idée nationale, pour le plus grand bonheur de notre peuple.

Nous ne saurions finir ces réflexions, sans offrir à tous les « Normaliens », à quelque titre que ce soit, nos compliments les plus sincères pour le succès si complet des belles fêtes qui ont marqué le cinquantenaire de leur *Alma Mater*.



### En français



Dernièrement, ainsi que d'autres publications, nous exprimons le regret, de voir tant de bureaux de poste des campagnes décorés de l'enseigne anglaise *Post Office*.

Une dépêche d'Ottawa, du 30 septembre, contenait la nouvelle que le ministre des Postes, l'honorable M. R. Lemieux, a donné des ordres pour que, dans toutes les localités françaises de la Province, ces désignations soient désormais rédigées en français. Nous espérons que la nouvelle est authentique, et nous sommes heureux de féliciter le Ministre de cet acte de bon sens.

Comme le disait l'été dernier, dans une célébration de la Saint-Jean-Baptiste, M. le député A. Lavergne, croyons-nous, il n'est que temps pour nous de réclamer tous les droits que nous pouvons avoir, maintenant que nous formons encore une minorité très considérable dans la Confédération. Notre position ne sera probablement pas si belle, dans quelques années, si l'immigration continue à nous amener chaque printemps de véritables foules d'étrangers.



**Prix de l'abonnement**

— o —

Nos lecteurs auront remarqué, d'après une indication de la couverture de la *Semaine*, que nous avons dû porter à \$1.50 le prix de l'abonnement pour la ville de Québec et pour les Etats-Unis. Cette augmentation représente les frais de poste que nous devons maintenant payer pour l'expédition du journal aux abonnés de la ville et du pays voisin. Le prix de l'abonnement — pour une revue de huit à neuf cents pages par année — est déjà si modique, que nous ne pourrions vraiment pas supporter nous-mêmes cet accroissement des frais postaux. Nos abonnés, à coup sûr, se rendront très bien compte de cet état de choses, et feront volontiers le sacrifice du « sou hebdomadaire » que nous leur demandons.

— o —

**Où l'on voit l'œuvre de la Vierge Immaculée**

— o —

LE CRI D'UN MÉDECIN INCROYANT  
AU SORTIR DU « BUREAU DES CONSTATATIONS »

J'AI VU !

On demande souvent si, parmi les médecins qui visitent le *Bureau des Constatations*, il se rencontre des incroyants et si quelques-uns d'entre eux ne finissent pas par reconnaître le surnaturel. La lettre suivante, publiée par l'*Express de l'Ouest* (n° du 2 septembre), sous le titre significatif : J'AI VU ! vient résoudre cette double question.

« Lourdes, 25 août 1907.

« Mon cher ami,

« Quand je suis arrivé ici, il y a quinze jours, je ne croyais pas au miracle.

« Je me disais : les lois de la nature sont immuables ; on n'a jamais constaté scientifiquement de faits surnaturels. Il est vrai qu'on raconte trente-six merveilles... mais je voudrais voir pour croire.

« L'an dernier, dans mon service d'hôpital j'avais eu une jeu-

ne fille atteinte de paralysie aux jambes. Retour de Lourdes, elle vint me voir marchant sans appui. J'attribuai cette guérison aux nerfs, à l'auto-suggestion, à l'impressionnabilité féminine. Médicalement, ce cas me portait reconnaître dans le « surnaturel » une simple forme de l'hystérie.

« J'avais lu « Lourdes », de Zola ; il est vrai que j'avais lu aussi la contre-partie dans le livre de Bertrin ; mais je me disais : le premier a observé impartialement, le second est un homme à préjugés : son ouvrage sent la réclame.

« Quant au docteur Boissarie, je le considérais comme un charlatan : à Lourdes, pensais-je, on ne fait pas de science.

« Je vivais tranquille dans mon scepticisme, quand, un soir, ma femme et ma fille me dirent : « Nous voulons voir Lourdes. Puisque nous avons l'habitude de circuler au mois d'août, c'est là que nous désirons aller. »

« Pour leur être agréable, j'acceptai. Comme touriste, je traverserai de belles régions ; comme médecin, j'aurai peut-être quelques observations à glaner.

« Nous arrivâmes par une chaude journée. J'étais lassé, mais la curiosité l'emporta sur la fatigue : je me rendis à la Grotte contempler ce fameux nid à miracles. Il y avait foule. Des gens priaient, les bras en croix. Des cierges énormes flambaient et couvraient d'une suie noire des centaines de béquilles pendues aux parois du rocher. Je me disais en moi-même : Je voudrais voir, non les béquilles, mais les jambes guéries. . . on a vite fait de laisser là ces bouts de bois ; rentré chez soi, on en trouve d'autres, et le tour est joué. . . Supercherie cléricalle, va ! . . . »

Je me rendis au *Bureau des Constatations*. Je m'attendais à être poliment évincé, n'étant pas réputé très catholique : on craindrait de ma part des observations trop impartiales ou peut-être gênantes. . .

« Pas du tout ! . . . On m'accueille comme une vieille connaissance. Le docteur Boissarie et les médecins présents — il y en avait trois ou quatre, — s'entretennent avec moi de ce qu'ils avaient vu. Les uns étaient partisans, les autres ennemis du surnaturel ; mais les adversaires eux-mêmes avouaient qu'à Lourdes se passaient des choses encore inexplicables.

« J'attendais impatiemment qu'un fait nouveau se produi-

sit... quand on amena une jeune Vendéenne. Elle raconta qu'atteinte de plaie tuberculeuse à la hanche, elle était impotente depuis plusieurs années. Elle venait, affirmait-elle, d'être subitement guérie dans les piscines.

— Examinez-la, me dit aimablement le docteur Boissarie.

« Je fis passer la malade dans la petite salle particulière. La hanche, à part des cicatrices, était normale, les mouvements très libres. Les linges me parurent avoir été maculés de pus.

« J'étais étonné — presque touché — devant ce cas étrange, quand l'idée me vint de demander à la jeune fille le certificat constatant sa maladie.

— Je n'en ai pas, Monsieur, me dit-elle.

« Toute ma belle émotion s'évanouit... Qui me prouve que cette personne a été souffrante?... Un bobo peut-être...

« Je fis part de ma déception aux docteurs.

« Un abbé empressé déclara qu'il lui était très facile d'obtenir télégraphiquement le certificat. Boissarie acquiesça, mais je me disais à part moi : « Des attestations après coup?... Voilà un truc qui ne mordra pas... Quand je verrai à l'avance des signatures authentiques au bas de diagnostics que j'aurai vérifiés moi-même, oh ! alors... , mais je les attends... »

Rentré à l'hôtel, je retrouvai ma femme et ma fille. Elles me déclarèrent qu'elles s'ennuyaient et voulaient partir. Je leur répondis qu'elles pouvaient aller partout où cela leur ferait plaisir, mais que, moi, je resterais.

« Le *Bureau des Constatations* me cramponnait.

« Elles sont venues me rejoindre au moment où s'achevait le pèlerinage national, moins enchantées de leur voyage que moi de mon séjour.

« Ah ! ce que j'ai vu pendant cette semaine !

« Je voulais des signatures de médecins connus : J'ai lu les plus illustres noms, et des moins suspects de cléricanisme, au bas de certificats. Mieux que cela : j'ai soigné moi-même des malades authentiques à l'hôpital des Sept-Douleurs. Et, pansant certaines plaies, je me disais : « Voilà bien de l'incurable ! »

« Il y en a que, le lendemain, j'ai vu guéries !

« J'ai ausculté deux poitrinaires au dernier degré, tous deux condamnés à une mort rapide. L'un, m'a-t-on dit, avait offert sa vie pour la guérison de l'autre. Le premier a trépassé le

lendemain, à l'heure où le second sortait de la piscine avec des poumons neufs.

« Quand je posai mon oreille sur sa poitrine, je ne pus percevoir le moindre râle.

« J'ai examiné un homme frappé de cécité depuis cinq ans. Il s'était présenté à l'hôpital Rothschild, où on ne l'avait pas admis, *parce que son cas était incurable*. Il était alors entré aux Quinze-Vingts. Les médecins avaient constaté une rétinite pigmentaire, affection devant laquelle la science médicale se déclare impuissante.

« Aujourd'hui, cet homme voit parfaitement. Il a recouvré non le quart de sa vue, comme il le demandait, mais les quatre quarts.

« Il faut être médecin et connaître les lenteurs désespérantes de la nature pour n'être pas chaviré par ces soudaines transformations.

« Quant à ceux qui attribuent aux « nerfs » la fabrication de beaux poumons tout frais ou la réduction d'une fracture, je les considère comme dignes d'être enfermés à Charenton.

« Lorsque je me disais que le remède employé est une baignade de quelques secondes dans une eau, froide à transir les mieux portants, que cette eau devrait achever les poitrinaires qu'elle devrait être sans vertu pour ouvrir des yeux, souder des os, ou fermer des plaies, alors j'étais comme pris de vertige...

« Et encore, bien souvent, le remède de l'eau n'est même pas appliqué ! C'est subitement et sans motif apparent que se produisent les améliorations : beaucoup se relèvent à la Grotte, d'autres en rentrant chez eux, toujours au moment imprévu et dans des circonstances variant à l'infini.

« On sent qu'une Force supérieure passe dans les rangs... Les croyants disent que c'est la Vierge... c'est vraiment beau et consolant.

« Tu sais que je ne puis cacher mes impressions. J'étais empoigné. Heureusement que je ne suis ni Juif, ni Franc-Maçon, et que je vis honnêtement : de sorte que je suis sans parti-pris contre les catholiques. *Je suis pour la vérité*. Eh ! bien, la vérité, je vais te la dire :

*« Je crois au miracle parce que je l'ai vu.*

« Ne conclus pas de cet aveu, mon cher ami, que je suis converti. Je ne me suis point confessé, et j'ai fait mon pèlerinage à Lourdes sans y communier. Mais je sens que l'incrédulité dans laquelle je me tenais par rapport au surnaturel est une sottise.

« Avant des faits aussi constatés, c'est pour des raisons personnelles et non pour des raisons scientifiques qu'on peut nier l'intervention de Dieu.

« J'ai promis de revenir l'an prochain. Qui sait ? Peut-être la Vierge se penchera-t-elle vers moi et guérira-t-elle mon âme !

« Ce ne sera pas le moindre de ses miracles.

« Au revoir, cher ami ; je te serre affectueusement la main.

Docteur LOUIS D... »

### La vie religieuse et sociale en Amérique du Sud

Une supérieure de communauté, qui enseigne plusieurs années dans une maison de Toulouse, envoie à la *Semaine religieuse* de ce diocèse d'intéressants détails sur la vie catholique en Argentine. Elle nous apprend que les journaux de cette république de l'Amérique du Sud rapportent d'une façon générale, dans des termes élogieux, « le bel exemple d'union donné par le clergé français. » En ce pays, du reste, règne un véritable libéralisme au point de vue religieux.

Malheureusement l'instruction chrétienne n'y a pas suivi, techniquement, le mouvement ascensionnel du progrès matériel. C'est que les ouvriers de l'Évangile font encore défaut. Malgré le contingent de religieux et de religieuses que la France a offert à l'Argentine, bien des postes sont encore inoccupés. Le clergé surtout est en trop petit nombre, et c'est d'autant plus regrettable que, là où se rencontrent ses membres, ils sont universellement respectés, et que leur tâche est grande.

Dans la ville qu'habite cette supérieure de communauté, à Azul, localité de 30 à 35 000 âmes, d'origine française, espagnole ou italienne, la partie la plus saine de la population n'est malheureusement pas la plus riche et la plus considérée, et il faut avouer que les Italiens l'emportent sur les Français et sur les Espagnols en moralité.

### Bibliographie

— o —

— LES IDÉES MORALES D'HORACE, par M. VICTOR GIRAUD, professeur à l'Université de Fribourg (Suisse). 1 vol. de la Collection *Science et Religion* (série des *Philosophes, Penseurs et Grands Ecrivains*) (n° 451.) Librairie BLOUD et C<sup>e</sup>, 4, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

Le poète Horace n'est assurément pas un philosophe, ni même un penseur au sens rigoureux du mot, et ses idées générales sur le monde, sur l'homme et sur la vie manquent un peu de profondeur et d'originalité. Mais, en un certain sens, elles n'en sont que plus intéressantes : elles nous renseignent d'abord sur le caractère du poète, qui est essentiellement un épiqueur avec des velléités de stoïcisme ; ensuite, sur son temps, dont il reflète les tendances contradictoires avec une singulière fidélité ; et enfin sur une disposition permanente de l'humanité qu'Horace symbolise excellemment. La morale d'Horace, en effet, s'appelle de son vrai nom *la morale des honnêtes gens* ; et on lira avec intérêt les pages suggestives où, en retraçant à travers l'histoire des idées, les vicissitudes successives de cette morale, M. Victor Giraud montre que la fortune et le renom d'Horace en sont inséparables.

— LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME DANS LES TROIS PREMIERS SIÈCLES, par J. RIVIÈRE, directeur au grand Séminaire d'Albi. 1 vol. in-12 (Collection *Science et Religion*, n° 454-455.) Prix : 1 fr. 20. Librairie BLOUD et C<sup>e</sup>, 4, rue Madame, Paris (VI<sup>e</sup>).

Parmi ces grands faits qui servent d'arguments à l'apologétique traditionnelle, un des plus saillants comme aussi des plus exploités a toujours été la propagation du Christianisme dans l'Empire romain. Des Apologistes du II<sup>e</sup> siècle à M. Paul Allard, il n'est aucun des défenseurs de notre foi qui ait négligé de mettre en valeur cette preuve de sa divinité. Cette preuve, cependant, résiste-t-elle à l'étude sérieuse et désintéressée de l'histoire, telle que notre siècle, fécond en travaux critiques, l'a instituée ? M. RIVIÈRE a pensé qu'il serait bon de montrer, en utilisant les travaux d'un savant moderne et peu suspect d'une sympathie exagérée pour la thèse traditionnelle, que cette thèse n'a aucunement perdu de sa force. C'est sur les ouvrages de M. Harnack qu'il s'appuie. Il montre que pour cet historien, malgré les explications qu'il en a données, le fait de la propagation du Christianisme reste un phénomène « étonnant. »

En mettant ce fait au nombre de ceux qui justifient le témoignage de l'Eglise et font qu'elle est elle-même « un grand et perpétuel motif de crédibilité », le Concile du Vatican a donc confirmé un argument que la critique impartiale n'ébranlera jamais.

— L'ÉVANGILE — LES DISCOURS ET LES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS DANS L'ORDRE CHRONOLOGIQUE. — Par P. LANIER, prêtre de Saint-Sulpice. 1 vol. in-16 double couronne de plus de 400 pages. 3 fr. 50. (G. Beauchesne & C<sup>ie</sup>, éditeurs, rue de Rennes, 117, Paris (VI<sup>e</sup>)).

Voici comment l'auteur expose la méthode qu'il s'est tracée:

« Ce livre contient tout ce que les quatre Évangiles nous ont rapporté de la prédication de Notre-Seigneur et de ses instructions familières. En très peu de passages, des paroles détachées ont pu être omises par inadvertance; mais elles se retrouvent ailleurs.

« Les *Enseignements* de Jésus et les récits intercalés entre ses enseignements, depuis son baptême jusqu'à son Ascension glorieuse, sont disposés dans l'ordre chronologique. On s'apercevra sans peine que, dans cet ordre, le tout forme un drame saisissant. Les récits sont composés des textes évangéliques mêlés, ça et là, à quelques lignes d'explications nécessaires pour une plus grande clarté. Les *Discours* du Seigneur sont intégralement traduits sur le texte grec. Ils se présentent sous les divisions reconnues pour les plus naturelles. En tête de chaque division, est placée une analyse des idées, qui énonce le fil d'une argumentation contre les incrédules, ou qui résume les instructions et les exhortations adressées aux fidèles.

« Outre ces analyses des groupes d'idées et la solution des principales difficultés qui s'y rencontrent, on trouvera, *imprimé en caractères italiques*, un aperçu très bref de très longues explications données par les plus grands interprètes catholiques, pour faire ressortir le sens d'un texte toujours très concis et parfois très elliptique.

« D'après l'expérience faite dans l'enseignement des séminaires, cette méthode a paru avoir deux avantages très appréciés des étudiants ecclésiastiques: 1<sup>o</sup> par les groupes d'idées qui s'unissent pour une même fin, ils saisissent la puissance de

chaque argumentation ; 2° ils en suivent, à première lecture, le développement, sans perdre de vue le texte quand ils le lisent très brièvement expliqué à l'endroit même qui est obscur.

« Cette méthode, secondée par un travail patiemment recommencé, a permis, semble-t-il, de rendre le texte évangélique assez clair pour être bien compris de la jeunesse qui fréquente les catéchismes de persévérance. Il en résulterait, pour ces jeunes âmes, l'immense avantage d'être instruites des vérités surnaturelles par la parole même du Dieu qui les a révélées « parole, dit saint Paul, qui pénètre dans l'âme plus profondément qu'un glaive à deux tranchants (dans la chair), « et qui descend jusqu'à la séparation des opérations sensibles « de cette âme (pour les purifier), et de ses opérations spirituelles (pour les éclairer). » (1)

« A plus forte raison, les dames chrétiennes qui s'imposent dans de saintes ligues de si nobles devoirs, recevront de la parole du Sauveur, pour la communiquer à d'autres, une science spéciale de la religion, qui est connue, de nom, par tant de millions d'hommes, et dans sa doctrine, par un si petit nombre. D'autre part, les jeunes gens qui, dans les cercles d'études, manifestent un si généreux désir d'être de ce petit nombre, et les jeunes filles qui, par des aspirations élevées, se disposent à rechercher ce que la première éducation refuse si souvent aujourd'hui, se réjouiront assurément de pouvoir comprendre, sans fatigue, les vérités éternelles, qui sont la vie de l'esprit, qui procurent la sainte énergie de la volonté, et qui font descendre dans l'âme ce qu'elle ne trouvera jamais dans le monde : savoir la félicité qui est uniquement d'essence spirituelle et d'origine divine ».

—REVUE DU MONDE INVISIBLE (10e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. Directeur, Mgr LeMonnier, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de septembre.

La lévitation devant la science officielle et la science occulte. (Chanoine Gombault.) — Souvenirs de Cochinchine. (C. B.) — L'Apocalypse et le péril jaune. (Jules Séverin.) — Les démons devant la nature et la science. (A. Jeanniard du Dot.) — Faits préternaturels en Angleterre au XVII<sup>e</sup> siècle. (J. du D.) — Variétés.

(1) *Hebr.*, IV, 12.